

CONSEILS POUR LE PERMIS DE CONDUIRE

Avant de choisir votre auto-école :

- ☞ Rendre visite à l'auto-école de votre choix pour voir si elle est dys-accueillante :
 - Pour le code :
 - Les séances de code sont-elles encadrées par un enseignant de conduite ?
 - Les questions sont-elles reformulées ? expliquées ?
 - Pour la conduite :
 - propose-t-elle de passer la conduite sur une voiture avec boîte automatique ?
- ☞ Dans la négative, vous pouvez vous procurer la liste des auto-écoles qui accueillent des personnes en situation de handicap : <https://mobile.cerahtec.fr>
- ☞ Demander un rendez-vous au médecin agréé pour obtenir un certificat médical mentionnant la pathologie (36 € non remboursés)

Une fois l'auto-école choisie :

- fournir le certificat médical du médecin agréé, votre notification MDPH et votre notification d'aménagement aux examens
- Inscription sur le site de l'ANTS avec l'auto-école retenue

Aapprentissage et passage du code de la route :

- ☞ Si le temps pour répondre aux questions est trop court : prévoir plus de temps par question, reformuler
- ☞ Si le repère droite-gauche est compliqué : proposer des repères (mettre un bracelet sur le poignet gauche, porter une bague, mettre des couleurs)
- ☞ Si l'utilisation d'un boîtier est difficile : proposer de répondre à l'oral et utiliser le boîtier peu à peu
- ☞ Prendre le réflexe de tout observer à l'écran
- ☞ Pour le code en ligne, bien écouter et observer les réponses
- ☞ Demander à l'auto-école l'inscription à la session spécifique (auprès de la DDT) en précisant de quel trouble dys il s'agit. En cas d'échec, vous inscrire avec votre numéro NPHE sur <https://www.objectifcode.sgs.com> pour une des séances dites « normales » qui sont plus nombreuses (coût 30 € par passage)

Apprentissage et passage de la conduite :

- ☞ Favoriser la conduite accompagnée
- ☞ Favoriser l'utilisation d'une boîte automatique si possible
- ☞ Favoriser l'utilisation d'un simulateur de conduite si possible (centres évaluateurs sur le site du CEREMH)
- ☞ Reconnaître le parcours à l'avance en s'entraînant aux abords du centre de passage
- ☞ Prévoir du temps supplémentaire pour effectuer le parcours
- ☞ Effectuer des pauses plus fréquentes
- ☞ Utiliser préférentiellement le GPS (possible à l'examen mais manipulation fastidieuse)
- ☞ Se répéter les actions à réaliser dans certaines situations complexes (par exemple à l'entrée d'un rond-point, d'un carrefour, etc.)
- ☞ Prévenir les situations qui pourraient déconcentrer (ne pas se laisser perturber par l'environnement, éviter d'engager une conversation avec ses passagers)
- ☞ Avoir bien manipulé toutes les commandes lors de l'apprentissage
- ☞ Le jour de l'examen, prévoir le passage en début de journée de préférence (le préciser à l'auto-école lorsqu'elle procédera à l'inscription). Mentionner le trouble à l'inspecteur du permis de conduire
- ☞ Conseiller à l'élève de poser des questions ou de refaire formuler les indications données par l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière si celles-ci ne sont pas comprises

Indications à donner au moniteur :

- ☞ Favoriser les leçons en début de journée
- ☞ Eviter de perturber l'attention de l'élève en lui apportant trop de commentaires ou en lui donnant trop de consignes à la fois
- ☞ Favoriser les mots-clés plutôt que les consignes longues
- ☞ Donner des repères qui se retiennent facilement
- ☞ Eviter tout particulièrement de donner des informations au dernier moment
- ☞ En cas d'erreur, faire une pause dans la foulée pour l'expliquer
- ☞ Avoir le même enseignant durant les premières leçons de l'apprentissage